

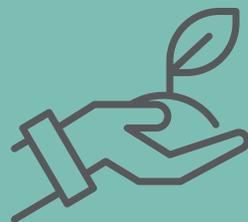
la ligue de  
l'enseignement

Fédération des Œuvres Laïques 49

# Accueils de loisirs Mûrs-Érigné 3 à 12 ans

## MERCREDIS et VACANCES

Valable jusqu'au 31 décembre 2023



Les informations de la plaquette sont susceptibles d'évoluer durant l'année.



## Une équipe \_\_\_\_\_

Un directeur d'ALSH : Léo BOYEAU

Une équipe d'animatrices et d'animateurs diplômés (BAFA) et en formation : Renan, Tom, Chloë, Clémence, Elodie, Mathis et Marine

Une équipe de restauration : Katia, Lia et Aurélie

## \_\_\_\_\_ Un projet

Développer l'autonomie en prenant en compte l'engagement et le choix de l'individu ou du groupe.

S'approprier les mercredis et les vacances à travers la participation et la coopération.



## Communication



Kidizz est une application sécurisée qui nous permet de communiquer avec vous afin que vous puissiez voir ce qu'il se passe sur tous les temps de l'ALSH, grâce à des photos légendées. Vous pourrez également avoir accès à des documents administratifs : les plannings d'animation, les menus, le trombinoscope de l'équipe d'animation etc.

Chaque période a son propre code (vacances, mini-camps etc) : vous avez accès seulement aux informations où votre enfant est inscrit.

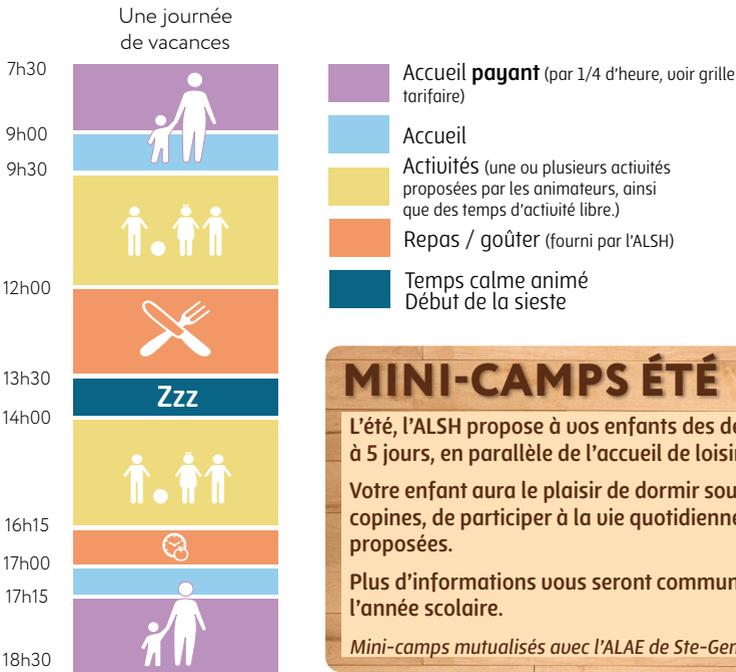
Il est possible d'accéder au contenu seulement avec les codes donnés par l'ALSH.

Lors de l'inscription, vous vous engagez à ne pas diffuser les photos. Le guide pour l'utilisation de Kidizz est disponible sur le portail familles.

## Les périodes d'ouverture :

Vacances d'automne	Vacances de fin d'année
du 23 octobre au 03 novembre 2023	ALSH fermé <i>possibilité de voir avec l'ALAE de Ste-Gemmes-sur-Loire</i>
<i>Date butoir d'inscription, au plus tard avant minuit le :</i>	
04 octobre 2023	

Avant la date butoir, les inscriptions sont libres en fonction des places disponibles. L'accueil de loisirs sera fermé pendant les différents jours fériés et ponts.



## MINI-CAMPS ÉTÉ

L'été, l'ALSH propose à vos enfants des départs en mini-camps de 3 à 5 jours, en parallèle de l'accueil de loisirs sans hébergement.

Votre enfant aura le plaisir de dormir sous tente avec les copains/copines, de participer à la vie quotidienne et aux veillées proposées.

Plus d'informations vous seront communiquées au cours de l'année scolaire.

*Mini-camps mutualisés avec l'ALAE de Ste-Gemmes-sur-Loire.*

## Trousseau

- Gourde au nom de l'enfant
- En fonction de la saison : kway / casquette / crème solaire
- 3/5 ans : change, doudou (facultatif)

## À retenir

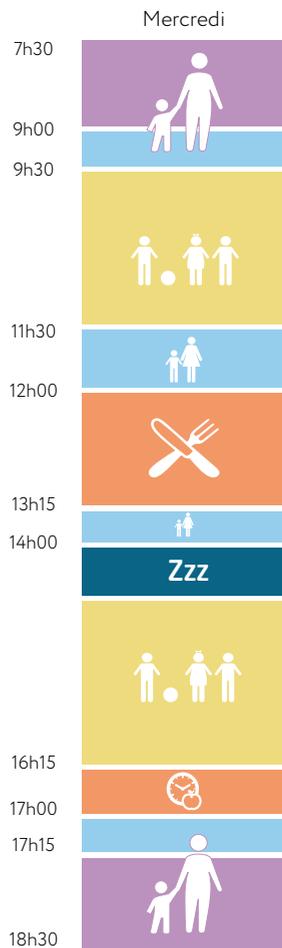
- Dossier d'inscription annuel obligatoire.
- Voir les modalités d'inscription et d'annulation page 10
- Goûter pris en charge.

**LES  
PETITS +**  
Des sorties régulières  
sans supplément  
pour les familles.

# Les mercredis de l'année scolaire 2023-2024



-  Accueil **payant** (par 1/4 d'heure, voir grille tarifaire)
-  Accueil
-  Activités (une ou plusieurs activités proposées par les animateurs, ainsi que des temps d'activité libre.)
-  Repas / goûter (fourni par l'ALSH)
-  Temps calme animé  
Début de la sieste



## Trousseau

- Gourde au nom de l'enfant
- En fonction de la saison : kway / casquette / crème solaire
- 3/5 ans : change, doudou (facultatif)

## À retenir

- Dossier d'inscription annuel obligatoire
- **Voir les modalités d'inscription et d'annulation page 10**
- Goûter pris en charge.
- Sorties ponctuelles sans supplément.

<b>Mûrs-Erigné</b>	QF < 600	QF de 601 à 799	QF de 800 à 999	QF de 1000 à 1299	QF de 1300 à 1599	QF > 1600 et non fourni
Demi-journée* sans repas	4,61 €	6,90 €	8,93 €	10,92 €	11,90 €	12,89 €
Demi-journée* ou journée avec repas	6,92 €	13,79 €	15,23 €	17,17 €	18,13 €	19,09 €
Accueil (1/4h)	0,25 €	0,30 €	0,35 €	0,40 €	0,45 €	0,50 €

\* Demi journée uniquement les mercredis en dehors des vacances scolaires

<b>Autres communes</b>	QF < 600	QF de 601 à 799	QF de 800 à 999	QF de 1000 à 1299	QF de 1300 à 1599	QF > 1600 et non fourni
Demi-journée* sans repas	7,61 €	15,90 €	17,93 €	19,92 €	20,90 €	21,89 €
Demi-journée* ou journée avec repas	9,92 €	22,79 €	24,23 €	26,17 €	27,13 €	28,09 €
Accueil (1/4h)	0,38 €	0,45 €	0,53 €	0,60 €	0,68 €	0,75 €

\* Demi journée uniquement les mercredis en dehors des vacances scolaires

Vous devez vous acquitter de la somme de 7€ pour l'adhésion à l'association FOL49 (année scolaire)

### Aides possibles :

- Des comités d'entreprises et des CCAS participent certaines fois, renseignez-vous.
- Des aides CAF, informez-vous.
- Tarifs dégressifs à partir du deuxième enfant inscrit sur une même journée : -1€ par jour.

## Modalités de paiement

Les paiements sont effectués chaque mois lors de la réception de la facture\*\*\* :

- Prélèvement automatique pour des factures supérieures à 5€ à terme échu. Les frais bancaires vous seront facturés en cas de non-solvabilité de votre compte.
- Virement, chèque bancaire à l'ordre de la FOL 49, chèque vacances ANCV, espèce.

\*\*\* Attention pour les familles qui ne viennent que l'été, le règlement est à effectuer à la réservation

# Un dossier d'inscription par année scolaire

Pour que votre enfant fréquente l'accueil de loisirs de Mûrs-Erigné, il est nécessaire de compléter un dossier d'inscription pour l'année scolaire :

**1.** Télécharger un dossier d'inscription sur le site internet FOL49 ou sur votre portail familles.

**2.** Documents à fournir :

Par famille :

- la fiche famille remplie et signée
- l'attestation de quotient familial de moins de 3 mois\*
- le RIB et le mandat de prélèvement (si paiement par prélèvement)

Par enfant :

- la fiche sanitaire remplie et signée
- la photocopie des vaccins à jour au nom de l'enfant

Transmettre le dossier **complet en version papier** à l'accueil de loisirs.

**3.** Inscriptions via votre portail familles. Pour les nouvelles familles la direction vous transmettra votre identifiant et mot de passe après la saisie de votre dossier.

**L'accueil d'un enfant est impossible à l'accueil de loisirs sans retour de son dossier d'inscription complet.**

\* **Vos justificatifs de quotients familiaux :**

**CAF<sup>ss</sup>** : fournir le justificatif de QF de l'année 2022 à la rentrée scolaire, puis le QF de 2023 à partir du 1<sup>er</sup> janvier, ou autoriser la FOL 49 à consulter votre QF sur le site de la CAF en cochant l'autorisation CDAP sur la fiche famille.

**MSA** : Fournir le justificatif de QF de l'année 2022 à la rentrée scolaire, puis le QF de 2023 à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

**En cas d'absence du justificatif de quotient familial, la tarification maximale vous sera appliquée.**

\*\*\* Si changement de situation familiale, nécessité de nous en informer pour mise à jour du QF. Pour les familles n'ayant pas de QF référencé, il vous sera demandé le dernier avis d'imposition ou de non-imposition délégué par les services fiscaux. Nous devons en garder une copie. Le QF (cnaf) sera alors calculé par le service comme suit :

$$\frac{(\text{Ressources annuelles imposables} - \text{Abattements sociaux}) / 12 + \text{Prestations familiales mensuelles}}{\text{Nombre de parts}}$$

**Portail familles**  
**Delta enfance**

Lien inscription portail familles et notice d'utilisation du portail familles : <http://www.fol49.org/lalique49/accueil-de-loisirs3-12ans/>

Suite à l'enregistrement du dossier d'inscription un identifiant et un mot de passe vous seront transmis par mail pour accéder à votre portail famille.

# Modalités d'inscriptions et d'annulations via le portail familles

## Réservations obligatoires

Les réservations se font en ligne via le portail familles (voir page 6)

Les accueils du matin et du soir se font sans réservation, la facturation se fait à la présence.

### Pour les mercredis

#### Jusqu'à 1 semaine avant

*Jusqu'à 1 semaine avant le mercredi souhaité (exemple, pour le mercredi 16 septembre avant le mercredi 9 septembre) vous pouvez :*

- Inscrire votre ou vos enfants, l'inscription est immédiatement prise en compte si l'effectif maximum de la tranche d'âge n'est pas atteint. La case sera surlignée en vert.
- Faire une annulation prise en compte immédiatement **sans** facturation du mercredi concerné.

#### Jusqu'au lundi 9h

*Jusqu'au lundi 9h précédant le mercredi souhaité vous pouvez :*

- Faire une demande d'inscription qui sera validée par l'équipe de direction en fonction des places disponibles. La case sera surlignée en orange. Vous recevrez un mail automatique lorsque l'équipe de direction aura traité votre demande.
- Faire une demande d'annulation **avec** facturation.

#### Après le lundi 9h

*Après le lundi 9h précédant le mercredi souhaité,*

les inscriptions via le portail familles sont impossibles.

Contactez la direction pour savoir si l'accueil de votre enfant est encore possible.

### pour les vacances

#### Jusqu'à 18 jours avant

*Jusqu'à 18 jours avant le premier jour de la période de vacances et pour toute la période. Voir le calendrier des dates selon les périodes de vacances vous pouvez :*

- Inscrire votre ou vos enfants, l'inscription est immédiatement prise en compte si l'effectif maximum de la tranche d'âge n'est pas atteint. La case sera surlignée en vert.
- Faire une annulation prise en compte immédiatement **sans** facturation du mercredi concerné.

#### Jusqu'à 2 jours

*Jusqu'à 2 jours ouvrés avant la date souhaitée, vous pouvez :*

- Faire une demande d'inscription qui sera validée par l'équipe de direction en fonction des places disponibles. La case sera surlignée en orange. Vous recevrez un mail automatique lorsque l'équipe de direction aura traité votre demande et la case changera de couleur en fonction de la réponse positive ou négative
- Faire une demande d'annulation **avec** facturation.

#### Après 2 jours

*Après 2 jours précédant le jour souhaité,*

les inscriptions via le portail familles sont impossibles.

Contactez la direction pour savoir si l'accueil de votre enfant est encore possible.

Inscription libre  
(selon place max)



Demande d'inscription  
avec validation de la direction



1<sup>er</sup> jour  
de la période  
demandée



Annulation libre

Annulation avec facturation

# Contact et coordonnées

ALSH Mûrs-Erigné  
Centre Bouëssé-La Garenne / F.O.L.49  
7 route de Nantes  
49610 MURS ERIGNE

**Pour toute information, contactez :**  
L'accueil de loisirs : 06 51 52 49 06  
[alshmurserigne@fol49.org](mailto:alshmurserigne@fol49.org)

aux horaires d'ouverture :

périodes scolaires :

Lundi au jeudi : 9h-12h / 13h-17h

Fermé le vendredi

vacances scolaires :

Du Lundi au vendredi : de 9h à 17h



Photos © FOL49